

## RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 20 mai 1965

Le Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déferé le Bill S-5, intitulé: «Loi concernant la *Great Northern Railway Company* et la *Great Northern Pacific & Burlington Lines, Inc.*», a fait l'étude dudit bill en conformité de l'ordre de renvoi du 6 mai 1965, et il en fait rapport sans amendement.

Le président,  
A. K. HUGESSEN.